

Observations du public par email

Email n°1 :

[INTERNET] Re: Observation et requête sur l.eml

Sujet:

[INTERNET] Observation et requête sur l'enquête publique N°2017-125A DELPIA à ISTRES

De :

XXXXXX

Date :

Wed, 30 Aug 2017 17:26:24 +0200

Pour :

<fca.commissaire.enqueteur@gmail.com>

Madame la commissaire enquêteur,
Bonjour,

Mes observations:

J'ai pris connaissance des éléments du dossier relatifs à la demande d'une autorisation d'exploiter un Dépôt Essence Air (DEA) à Istres, demande présentée par la Direction d'Exploitation et de la Logistique Pétrolières Interarmées (DELPIA) et soumise à enquête publique.

1. Le lien permettant d'avoir accès à l'intégralité du dossier et abrité sous le lien:

<http://www.ancien.paca.gouv.fr/files/telechargement/Enquetes/Enquetes.zip>

Ne fonctionne pas (sans doute lié au zip)

2. Il n'existe pas de registre dématérialisé, ce qui est vraiment dommage, car il est impossible d'avoir accès à toutes les observations (papier et électroniques) émises depuis l'ouverture de l'enquête.

3. J'ai lu en détail le résumé non technique de l'Etude d'impact et je partage en tous points les observations émises par l'Autorité Environnementale.

4. Je suis étonné que l'avis de l'autorité environnementale de porte par sur l'Etude de Dangers (qui la pierre angulaire de toute demande d'autorisation d'exploiter). Je n'ai également pas trouvé d'avis de la DREAL sur ce même sujet. Ceci est fort regrettable car cette étude de dangers appelle de ma part quelques commentaires et questions:

- Le risque de toxicité aiguë n'est pas pris en compte pour les produits mis en jeu (carburéacteur F35-F34...) alors qu'il existe des seuils de toxicité (Cf Données chimiques AEGL) <https://www.epa.gov/aegl>

- Les distances d'isolement relatives à la LIE ne sont pas identifiées, les termes sources n'apparaissent pas clairement.

- En ce qui concerne la matrice (Gravité/Probabilité) dite MMR
Les phénomènes dangereux identifiés PhD1/R25, pHD1/R24, PhD1/R35 sont classés respectivement en Catastrophique et Important avec les mesures de maîtrise de risque (MMR). Par contre ces MMR ne sont pas clairement identifiées et sauf erreur ou omission ; la fréquence d'occurrence (probabilité) n'est pas exprimée de manière quantitative et représentée sous forme de nœud papillon.

En synthèse cette Etude de Danger présente pour ma part quelques zones d'ombre et ou omissions qui peuvent être préjudiciables à la bonne information du public sur les risques associés. Il serait tout fait judicieux de demander une tierce Expertise de cette Etude de Dangers et d'en informer la DREAL (pour avis et commentaires)

Pour ce qui est du résumé non technique de cette Etude de Dangers, celui-ci est bien trop technique pour un public non averti et mériterait d'être beaucoup plus vulgarisé.

En conclusion, après lecture des documents pouvant être consultés et à disposition; mon avis n'est pas favorable à cette DAE dans l'état actuel des choses et sans mesures compensatoires complémentaires.

Souhaitant bonne réception.

Salutations distinguées.